



L'UNSA, votre alliée du quotidien

Comment sauver les arboristes de Paris

Bien que la Ville de Paris communique énormément sur l'arbre en ville, le désignant comme une priorité de la mandature pour améliorer le cadre de vie des parisiens, pour lutter contre la pollution et réduire les impacts des températures caniculaires estivales, force est de constater que rien n'est fait pour maintenir le corps des Bûcherons-Élagueurs au sein du Service des Arbres et des Bois.

Avec moins de 100 agents sur 201 budgétairement possibles, répartis dans les 14 ateliers du service, le sous-effectif et le vieillissement du personnel provoque des situations quotidiennes de mise en danger des agents sur les chantiers d'abattages et d'élagages de la Ville de Paris. La non-application du décret 2021-1833 du 24 décembre 2021, imposant à tous les employeurs de fournir une fiche d'intervention détaillée aux agents, ne nous permet pas de faire remonter les situations dangereuses que vivent les agents au quotidien. Pire, si un malheur intervenait, la responsabilité de l'agent serait engagée.

L'UNSA alerte l'administration et les élus depuis de nombreuses années sur le manque d'attractivité du poste de bûcheron-élagueur au SAB (Service des Arbres et des Bois), dans toutes les instances de direction mais aussi en central, où l'UNSA a déposé un amendement le 19 avril 2022 pour relever la sujétion des bûcherons-élagueurs sous-évaluée pour un métier au risque de catégorie 3 puisque mortel.

À la demande du personnel, l'UNSA a également organisé deux journées de manifestation, le 6 février 2020 et le 18 novembre 2021, avec pour toile de fond le sous-effectif et l'attractivité. À chaque fois l'administration faisait le même constat que nous, le manque d'attractivité de ce poste vient de l'écart de rémunération avec le privé.

Regardons les chiffres de recrutement de ces deux dernières années :

- 2021 : 53 postes vacants, mais concours de 25 places ; 10 signeront un CDI dont 7 déjà en CCD à la ville.
- 2022 : 76 postes vacants, mais concours de 40 places ; 4 ont signé un CDI en janvier, 1 est déjà parti en avril 2023...

Avec plus de créations de postes d'agents de maîtrise catégorie B que de recrutements d'arboristes-élagueurs, le SAB joue clairement la carte du tout privé.

Avec un coût supérieur, un manque de maîtrise de la préservation de son patrimoine et l'expérience acquise par les agents de terrain non transmise, le passage au privé va laisser des traces indélébiles sur la qualité et la pérennité du patrimoine arboré parisien.

C'est pourquoi l'UNSA demande à l'administration parisienne le passage du corps des bûcherons-élagueurs en catégorie B pour garder les personnels qualifiés restant encore à la ville, et offrir une vraie attractivité de carrière aux nouveaux arrivants.

UNSA DEVE



UNSA Ville de Paris

8-10 avenue Ledru-Rollin
75012 Paris

01 43 47 68 36
syndicat-uns-contact@paris.fr
villedeparis.unsa.org